



Assainissement Non Collectif

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA
SAINT CLAUDE

13 BIS Boulevard de la République — CS 60013
39206 SAINT CLAUDE CEDEX

Tél. SPANC : 03.84.45.89.06 – Tél. Standard : 03.84.45.88.90

Mail : spanc@hautjurasaintclaudefr

Liste des pièces obligatoires à fournir :

Les renseignements demandés dans ce document permettront au service qui étudiera votre projet de mieux le cerner. Un dossier complet et bien préparé raccourcira les délais de réponse.

1. **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau potable, destinés à l'alimentation humaine, le réseau hydrographique, local (fossé, réseau pluvial, ...).
2. **Étude à la parcelle** (cf annexe).
3. **Plans de l'habitation** permettant de vérifier le dimensionnement.
4. **Le profil hydraulique du dispositif** sous forme de coupe qui définit l'altimétrie des divers fils d'eau depuis la sortie du bâtiment, en référence au terrain naturel et au terrain projeté.
5. **Plans d'implantation de la filière** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation et des regards.

Cadre réservé SPANC

Transmis le : _____

Observations : _____

Plans bâtiment(s)

Plans d'implantation

Étude pédologique

Dimensionnement : _____

Test d'infiltration : _____

DEMANDEUR

Nom, Prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Personne à contacter : _____

Tél : _____

Email : _____

SITUATION DU PROJET

Adresse (n° voie, lieu-dit,...) _____

Code postal : _____ Commune : _____

Référence cadastrale : Section : _____ Parcelle(s) : _____

Lotissement : OUI NON

NATURE DU PROJET

Construction neuve OU Rénovation

Certificat d'urbanisme : OUI NON

N° _____ Délivré le : _____

Réalisation d'une installation sans demande de permis de construire

Modification d'une installation existante (remise aux normes)

I – CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX ET DES TERRAINS

LOCAUX À DESSERVIR

• Locaux à usage d'habitation

- Alimentation en eau potable par le réseau
- Alimentation en eau potable par un puit privé
- Résidence principale Résidence secondaire
- Location
- Nombre de logements : _____
- Nombre de pièces principales : _____

• Locaux à autre usage

Nature des locaux (restaurant, atelier, ...)

Activité :

Capacité d'accueil :

TERRAIN D'IMPLANTATION DE LA FILIÈRE

• La parcelle

Surface de la parcelle (m²) : _____

Surface construite (m²) : _____

Contraintes d'aménagement (arbres, puits) : _____

• Le terrain

plat pente moyenne (<10%) forte (>10%)

Perméabilité à 50 cm : faible moyenne forte

Nature du sous-sol (roche, argile, ...) : _____

• Présence d'eau

- Cours d'eau Plan d'eau
- Source Puit(s)
- à moins de 35 m à moins de 100 m

- À usage d'alimentation :

humaine et/ou animal

- Autre usage : _____

• Remarques :

Responsable du projet

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Installateur (si déjà choisi)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Bureau d'étude (étude à la parcelle)

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Tél : _____

II – CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF

DISPOSITIF PAR MILIEUX FILTRANTS

PRÉTRAITEMENT

• **Installation neuve ou réhabilitation :**

- Fosse toutes eaux – Volume : _____ Préfiltre ou indicateur de fonctionnement
- Bac à graisses – Volume : _____

• **Réhabilitation d'une installation existante et collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées :**

- Fosse septique – Volume : _____
- Fosse chimique – Volume : _____
- Fosse étanche (d'accumulation) – volume : _____
- Bac à graisses – Volume : _____

TRAITEMENT

• **Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) :** OUI NON

Si oui, lequel : Auget basculant/flottant Poste de relevage Chasse pendulaire/automatique
Volume : _____

• **Traitement par le sol naturel :**

- Tranchées d'épandage en sol naturel OU Lit d'épandage

Nombre de tranchées : _____ Longueur unitaire des tranchées : _____ mètres
Total des tranchées d'épandage : _____ m Surface totale réservée à l'épandage : _____ m²

• **Traitement par un sol reconstitué :**

- Filtre à sable vertical non drainé Surface : _____ m²
- Filtre à sable vertical drainé Surface : _____ m²
- Filtre à sable horizontal drainé Surface : _____ m²
- Tertre d'infiltration drainé Surface : _____ m²
- Tertre d'infiltration non drainé Surface base : _____ m²
- Lit à massif de zéolite drainé Surface : _____ m²

(Pour les filières drainées, prévoir un exutoire/évacuation des eaux usées traitées : fossé, tranchée d'infiltration, ...)

Autres médias filtrants agréés par le Ministère du Développement Durable (Site : Portail interministériel sur l'assainissement non collectif)

Modèle : _____

Constructeur : _____

Capacité en EH : _____

N° Agrément : _____

AUTRES TYPES DE TRAITEMENT

AUTRES DISPOSITIFS

• Micro-Stations :

Modèle : _____ Constructeur : _____

Capacité en EH : _____ N° Agrément : _____

• Toilettes sèches :

OUI NON

Séparation des urines : OUI NON

ATTENTION : l'utilisation de toilettes sèches nécessite la mise en place d'une filière complète pour le traitement du reste des eaux usées de l'habitation (eaux ménagères ou eaux grises).

EVACUATION DES EAUX TRAITÉES

MILIEU RECEPTEUR

• Milieu superficiel :

- Réseau public en eaux pluviales
- Réseau hydrographique (ruisseau, rivière)
- Autres

• Infiltration dans le sol :

- Tranchées d'infiltration

Nombre de tranchées : _____ Longueur de chaque tranchée : _____ m

• Destination des eaux pluviales :

- Réseau public en eaux pluviales
- Réseau hydrologique (ruisseau, rivière)
- Autres

ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être séparées des eaux usées.

LE DEMANDEUR ET L'INSTALLATEUR du dispositif s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier, après réception de l'autorisation, conformément au projet tel qu'il sera accepté et selon la réglementation en vigueur.

LE DEMANDEUR s'engage à entretenir son installation.

LE DEMANDEUR autorise les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

LE DEMANDEUR s'engage à contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.

Fait à _____, le _____.

Tous les éléments sont certifiés exacts.

Signature du demandeur,

Signature de l'installateur,

Annexe – CONTENU D'UNE ÉTUDE Á LA PARCELLE

DÉFINITION

Une étude à la parcelle est une étude de conception pour **justifier le choix de la filière** d'assainissement non collectif et **de son dimensionnement** à mettre en œuvre pour la parcelle donnée. Les éléments ci-dessous sont des pièces **obligatoires** à fournir pour l'étude de conception et d'implantation de la filière d'assainissement non collectif.

LES TESTS ET ÉTUDES Á RÉALISER Á LA PARCELLE

- Reconnaissance géologique par fosse et/ou sondage,
- Mesures de la perméabilité afin de déterminer la valeur de K,
- Topographie de la parcelle, afin de déterminer le mode d'écoulement des eaux usées,
- Localiser les contraintes topographiques (végétation, les lieux de passages de charges, puits, terrasse,...)
- Localiser les limites de parcelle (limite de propriété).

LES RÉSULTATS Á FOURNIR

- Le calcul de K,
- La classification de l'aptitude des sols,
- Appréciation du nombre de pièces principales,
- Appréciation du nombre d'habitants,
- La proposition de filière, selon les résultats obtenus, avec la nature de tous les éléments constitutifs de celle-ci (nature, volume, ventilation,...).

LES PIÈCES GRAPHIQUES Á FOURNIR

- Le plan de masse :
 - Les Contraintes topographiques,
 - Les sondages pédologiques,
 - Les tests de perméabilité,
 - La filière projetée contenant TOUS les éléments constitutifs de la filière (prétraitement, traitement, ventilation, regards de visite,...), ainsi que l'exutoire des eaux usées traitées.
- Le Profil hydraulique du dispositif (réalisé sous forme de coupe) :
 - Boîte de sortie de l'habitation,
 - Entrée et sortie des divers équipements de prétraitement : fosse toutes eaux, bac à graisses, préfiltre,...
 - Entrée et sortie des équipements intermédiaires : chasse/auget basculant, poste de relevage ou refoulement, regard de visite,...
 - Entrée et sortie du traitement : les différentes couches des matières filtrantes, géotextile, regards de répartition, bouclage,...
 - rejet.
- Le plan de l'habitation,
- Un extrait cadastral.

Liste non exhaustive des Bureaux d'études sur notre territoire

- PB Assainissement – Cressia – 06.30.79.41.91
- AIN Géotechnique – Oyonnax -04.74.77.86.86
- Sciences environnement – Besançon – 03.81.53.02.60
- Naldéo – Besançon – 03.81.52.38.38

